

Les Milieux Humides Littoraux (MHL): diversité, valorisation, dégradation et protection

Proposition d'étude de cas

Françoise Pagney Bénito-Espinal
Professeur des universités
Laboratoire AIHP-GEODE

Dans quel cadre le thème choisi des MHL?

Programme de première des séries générales:

Thème 2:

Aménager et développer le territoire français

Question:

Valoriser et ménager les milieux

Mise en œuvre:

Gestion durable d'un milieu: étude de cas

Pourquoi ce thème?

La mangrove : tous les élèves de Guadeloupe l'ont abordée (école, loisirs, famille...)

Ajuster les connaissances. La mangrove **n'est qu'un des éléments** constitutifs des MHL

Eviter les lieux communs et les affirmations erronées

Relativiser: il y a des MLH en Guadeloupe, certes mais aussi ailleurs, **partout dans le monde!**

Adopter une approche géographique: partir de l'analyse du terrain et l'intégrer dans le contexte global

Quel plan?

1- Quelle diversité de Milieux Humides littoraux ?

2. Quelles caractéristiques écosystémiques ? (en sus).

3. Les ressources et leur valorisation

4. Dégradation, protection

Pourquoi simple et classique?

➤ Commencer par les acteurs, leurs actions, alors que l'on méconnait le milieu? **Non**

Plutôt

➤ Aborder le milieu pour comprendre les actions menées

➤ Maîtriser le complexe à partir d'approches sûres, assimilables et assimilées

Décomposition des pages de l'étude de cas

1- Quelle diversité de Milieux Humides littoraux ?



1. Palétuviers ou mangles rouges (*Rizophora mangle*) de la mangrove en Guadeloupe. Cliché F . Pagney Bénito

1. Des palétuviers rouges (n° 1) sont implantés dans les marais de Port-Louis (n°2) situés au nord-ouest de la Grande-Terre en Guadeloupe.



2. Le marais de Port-Louis en Guadeloupe. Source : Géoportail.

2. Pourquoi ces palétuviers s'y sont-ils développés ?

3. Quelle formation végétale constituent-ils ?



3. a La baie du Mont Saint-Michel. Source : <http://www.saint-aubert.com/265-/485-.html> 3.b A marée haute. Source : <http://www.gite-mont-st-michel.com/grandes-marees-baie-mont-saint-michel.htm>

2. Les paysages de la baie du Mont Saint-Michel (n°3), située dans l'estuaire de la Sée, de la Sélune et du Couesnon (n°4) changent selon les marées (n° 3 a et b). De quels changements s'agit-il ? Quelle végétation est-elle visible sur la photographie 3.a ? Pourquoi de telles différences ? Y a-t-il de tels changements dans les mangroves de Guadeloupe ? Justifiez votre réponse.



4. La baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Sée, de la Sélune et du Couesnon (Golfe Normand Breton). Source : Géoportail.

3. Quelles similitudes et dissemblances y a-t-il entre les mangroves du marais de Port-Louis et les formations estuariennes de la Baie du Mont Saint-Michel ?



5. Zones de mangroves identifiées dans les Outre-mer français.
ROM, Réseau National d'observation et d'aide à la gestion des mangroves

Les zones humides du littoral français métropolitain



6. Extrait de la cartographie des zones humides du littoral français métropolitain. Source : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/84-les-zones-humides.htm>

4. Les mangroves de Guadeloupe sont-elles des milieux uniques dans le monde (n°5) ? Les paysages de la Baie du Mont Saint-Michel sont-ils uniques ? Si oui en quoi le sont-ils ? Sinon, où figurent des milieux comparables ?

5. Quels points communs unissent les Milieux Humides Littoraux analysés ? Quels éléments les dissocient ? Situez ces milieux sur une carte du globe pour vous aider à répondre à ces questions.

Quels supports?

Observer,

Analyser,

Localiser,

Comparer,

Intégrer

dans le

contexte

global

- ❖ Des photographies au sol
- ❖ Des photographies aériennes (Géoportail)
- ❖ Des cartes thématiques issues de sites officiels tels que celui du Conservatoire du littoral

Quelques termes essentiels

- ❖ Vasières
- ❖ Marais maritimes
- ❖ Marnage
- ❖ Baie aux eaux calmes
- ❖ Milieux estuariens

2. Quelles caractéristiques écosystémiques ?

À aborder si du temps disponible le permet.
Thématique en sus (voir infra)

3. Les ressources et leur valorisation



16. Madères en arrière de forêt marécageuse.
Site de Taonaba (Les Abymes, Guadeloupe).
Cliché F. Pagny Bénito



17. Elevage bovin en prairie d'arrière - mangrove.
Source : <http://karukera-aventure.emonsite.com/album-photos/weekend-mangrove/>



18. Crabes de terre (*Cardisoma Guanhumi*)



19. La fête du crabe à Morne-à-l'eau.

1. Quelles activités traditionnelles sont-elles pratiquées dans les MHL de Guadeloupe (n°16, 17, 18, 19) ? Quels types de revenus apportent-elles ? Quels sont les acteurs de ce type de pratiques ?



- [Les Guides >](#)
- [Randonnée nature >](#)
- [Randonnée culture >](#)
- [Les Bivouacs >](#)
- [La Mangrove >](#)
- [La Guadeloupe >](#)
- [Education à l'environnement >](#)
- [Le parc National de la Guadeloupe >](#)
- [Contact >](#)
- [Liens >](#)



Bienvenue sur Zion Trek



Le départ se fait dans les environs du bourg de Morne-à-l'Eau, sur le canal des Rotours, un canal historique long de 5,5 km, tracé et creusé par des esclaves à travers les palétuviers de la mangrove.

Une fois arrivés dans le lagon du Grand-Cul-de-Sac marin (le plus grand de la Caraïbe), nous partons à la découverte des différents îlets et à travers eux, de cet incroyable écosystème qu'est la mangrove, d'une beauté et d'une richesse incommensurable.

En fin de matinée, les pêcheurs nous débarquent sur l'Anse à Sable pour un doux moment de farniente : hamacs accrochés aux cocotiers, grillades de poissons, plage au sable fin, lagon bleu turquoise à perte de vue et du Soleil, du Soleil et encore du Soleil.

Vers 16h, les pêcheurs viennent nous récupérer pour la visite de l'îlet aux oiseaux et un retour à quai en admirant le soleil couchant sur le lagon.

Le tarif est de 60 €/personnes, 35 € pour les moins de 18 ans et 25 € pour les moins de 12 ans (casse-croûte et repas compris).



22. a Sentier de découverte du marais de Port-Louis et sa signalétique, 22b. Clichés F. Pagney Bénito

20. Une publicité sur internet, pour une randonnée en mangrove du Grand Cul-de-sac marin. Source : http://www.ziontrek-guadeloupe.com/mangrove_guadeloupe.html



21. Visite de la mangrove.

Source : <http://www.ecodecouverte.com/holiday/bateau-ecolo-dans-la-mangrove/>

2. D'autres activités ont vu le jour ces dernières décennies (n°20, 21, 22). A quelles catégories peuvent-elles être rattachées ? Quels types d'acteurs sont-ils impliqués dans ces activités ?

3. Peuvent-elles représenter des dangers ? Si oui lesquels ?

Partir:

- du contexte familial
- des pratiques traditionnelles,
ancrées dans la culture
- du Pays Guadeloupe

en lien avec les caractéristiques du
milieu

Puis aborder :

- les nouvelles pratiques
- L'appropriation des MHL par
les populations en aires
récréatives
- Les aménagements... les
dégradations...



23. Les ovins des prés salés de la baie du Mont Saint-Michel.

<http://www.cuisinedelamer.com/archives/2010/07/10/18408615.html>



24. Promenade en barque sur le marais de Brière. Cliché F. Pagney Bénito



25. Les marais salants de Guérande. D'après <http://www.ville-guerande.fr/decouvrir/pays-guerandais/marais-salants>



26. Chasse du gibier d'eau en Camargue.

D'après :

<https://www.youtube.com/watch?v=0DyBA0qNO00>



27. Pêche dans le marais poitevin.

<http://www.sudvendeetourisme.com/decouvrir/paysages-patrimoine/marais-poitevin/>

4. Quelles activités sont-elles pratiquées dans les Milieux Humides Littoraux de la France hexagonale (n°23 à 27) ? Sont-elles comparables à celles des MHL de Guadeloupe ?

Et

- comparer,
- relativiser,
- montrer similitudes et dissemblances.

4. Dégradation, protection



28. Pollution dans la mangrove de la Rivière Salée (Guadeloupe).

Source : <http://odyssey.raceforwater.org/decharge-sauvage-et-mangrove>

29. Guadeloupe. Gosier : la bataille de Grand Baie

Le quartier de Grand-Baie s'étend sur 11 hectares, à l'entrée de la Ville du Gosier. Coincé entre le Fort Fleur d'Epée et la Pointe de la Verdure, sa plage idyllique en forme de baie a donné son nom au quartier. Coincé – ou idéalement situé – au cœur de lieux stratégiques majeurs attractifs et touristiques guadeloupéens, Grand-Baie fait couler de l'encre depuis des semaines.

La ville dénonce une organisation anarchique et non maîtrisée du quartier. Le comblement progressif de la mangrove aurait entraîné une artificialisation du sol qui le fragilise d'autant plus qu'il y a un cumul de risques naturels à Grand-Baie. Ces risques naturels sont les liquéfactions, les inondations et les tsunamis. Quant aux habitants du quartier, ils dénoncent une volonté de la part de la ville de vouloir ratisser la baie pour s'approprier cette plage, inconnue de tous, une magnifique plage aux eaux turquoise et dont l'emplacement géographique serait idéal pour des futurs projets immobiliers.

D'après : www.caraibcreolenews.com/index.php/focus/item/10129-guadeloupe-gosier-la-bataille-de-grand-baie

Questions

- 1. Les atteintes aux Milieux Humides Littoraux sont multiples dans nos îles (n°28). Quels sont les auteurs de ces agressions ? En quoi consistent-elles ?**
- 2. Quels acteurs ont procédé au comblement des milieux humides littoraux (n°29) ? A quelles fins ces comblements ont-ils été réalisés (n° 29-30)?**



30. Images aériennes (1950/ 2013) de la Rivière salée et de ses terres limitrophes (Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Abymes). Source : géoportail.

3. Sur la vision comparative des abords de la Rivière Salée (n°30) de l'IGN (Géoportail), repérez les espaces des MHL qui ont été comblés. Quels en sont les utilisateurs ? Pourquoi tant de surfaces ont-elles été construites ? Etais-il possible de trouver d'autres espaces ?

31. La Convention de Ramsar et sa mission

La Convention a pour mission « La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ».

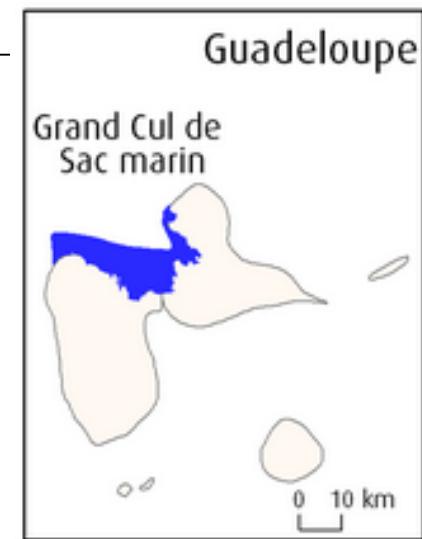
Les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus divers et les plus productifs. Elles fournissent des services essentiels et toute notre eau douce. Toutefois, elles continuent d'être dégradées et transformées pour d'autres usages.

La Convention a adopté une large définition des zones humides comprenant tous les lacs et cours d'eau, les aquifères souterrains, les marécages et marais, les prairies humides, les tourbières, les oasis, les estuaires, les deltas et étendues intertidales, les mangroves et autres zones côtières, les récifs coralliens et tous les sites artificiels tels que les étangs de pisciculture, les rizières, les retenues et les marais salés.

Dans le contexte des « trois piliers » de la Convention, les Parties contractantes s'engagent :

- à œuvrer pour l'utilisation rationnelle de toutes leurs zones humides;
 - à inscrire des zones humides appropriées sur la Liste des zones humides d'importance internationale (la « Liste de Ramsar ») et à assurer leur bonne gestion;
 - à coopérer au plan international dans les zones humides transfrontières, les systèmes de zones humides partagés et pour les espèces partagées.
-

La France a ratifié la convention de Ramsar le 1er décembre 1986. Au 2 février 2018, elle possède 48 sites d'importance internationale, d'une superficie de plus de 3,6 millions d'hectares, aussi bien sur le territoire métropolitain qu'outre-mer.



4. Quelles garanties la Convention de Ramsar offre-t-elle (n°31)? Se reporter à l'Etat des lieux du réseau français des sites Ramsar, août 2016, sur le site officiel de la convention de Ramsar et à son historique. Quelles régions humides de Guadeloupe sont-elles protégées par la convention de Ramsar ?

Partenariats – des actions diversifiées à coordonner

Cette unité littorale est marquée par la superposition d'inventaires et d'outils réglementaires : ZNIEFF I et II, site Ramsar, sites Natura 2000 pour lesquelles le Conservatoire du littoral est opérateur. La Baie du Mont Saint-Michel est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et fait l'objet d'une reconnaissance au titre des sites inscrits et sites classés.

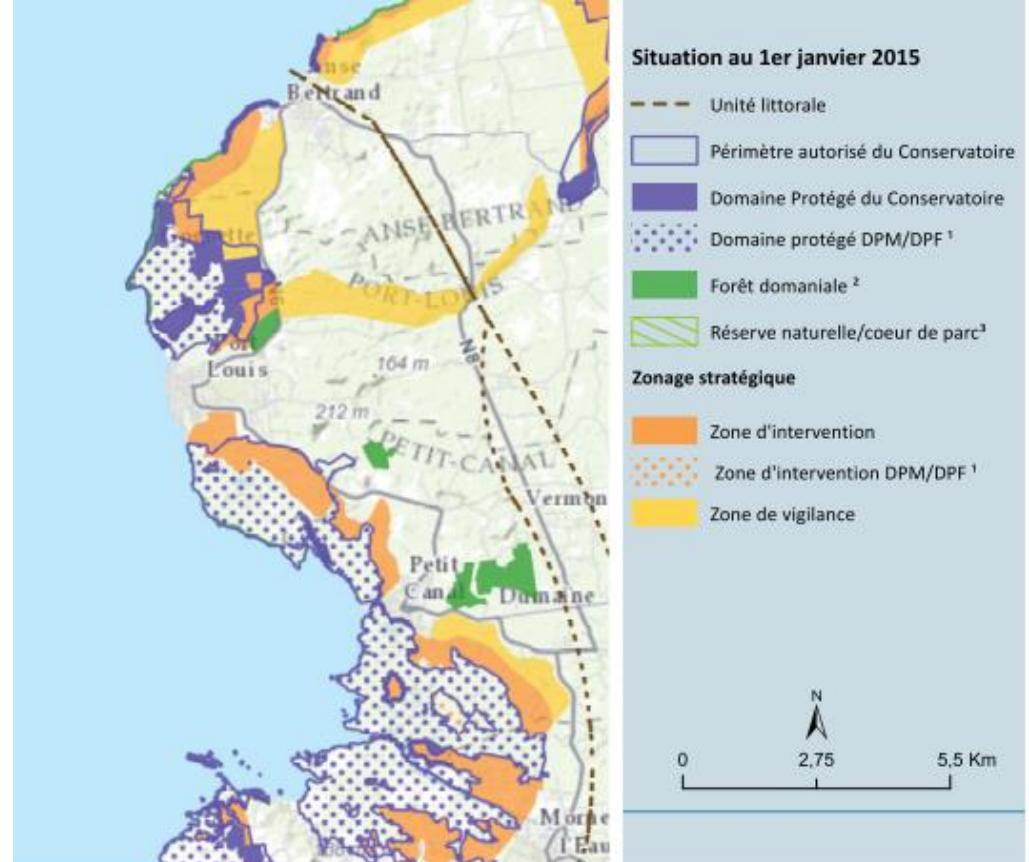
32. Extrait de : Baie du Mont-Saint-Michel. Conservatoire du Littoral



33. Panneaux révélateurs des acteurs de la protection du littoral de Guadeloupe. Clichés F. Pagney Bénito

5. Recherchez la pluralité des acteurs de la protection des MHL. (n° 31 à 34).

6. Comment réussir à concilier : développement, protection, valorisation, ou comment « ménager les milieux » tout en garantissant le développement... durable ?



¹ Domaine public maritime, fluvial ou lacustre
² Forêts domaniales, communales et territoriales soumises au régime forestier
³ Protections réglementaires avec gestionnaire et plan de
éy Bénito

À aborder si du temps disponible le permet

Liens avec les sciences de la nature: la géographie est aussi une discipline de l'environnement

2. Quelles caractéristiques écosystémiques ?



7. « Etang bois sec » de Guadeloupe.



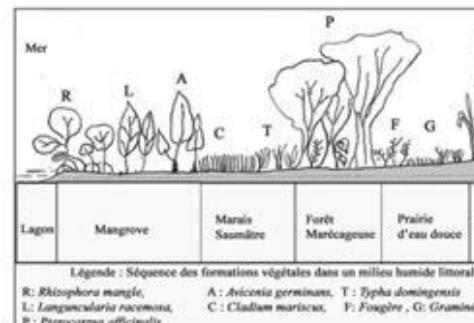
8. Mangle médaille ou mangle rivière (*Pterocarpus officinalis*) de forêt marécageuse de Guadeloupe. Cliché F. Pagney Bénito



9. Lagune de l'Anse Dumont et crabiers blancs.
Cliché : F. Pagney Bénito

Questions

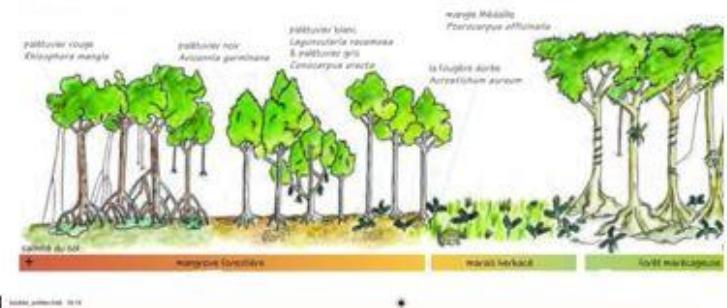
1. Décrire le paysage de l'étang bois sec aussi appelé tanne (n°7).
2. Décrire la physionomie de la forêt marécageuse (n°8). Quelles similitudes avec la mangrove ? Quelles différences ? Pourquoi l'espèce représentative de la forêt marécageuse est-elle différente ? Quelles formes de vie (n°9) ?



10. Schéma des formations végétales de Milieux Humides Littoraux des Antilles.
D'après Bland, Imbert, Russier, 1988



11. Lagune et lagon de la Pointe des Châteaux



12. Schéma de gradient paysager et de salinité en Milieu Humide Littoral des Antilles. D'après La Mangrove des Antilles de Sylvétude, ONF de Guyane

3. Les Milieux Humides Littoraux de Guadeloupe se limitent-ils à la mangrove (n°s 10 et 11) ?
Comment expliquer leur variété ?
Toutefois quel élément environnemental ont-ils en commun ?



13. Les zones humides littorales de la Guadeloupe. Cartographie simplifiée. D'après M. Di Ruggiero, Vertigo, Septembre 2012



14. Slikke ou vasière de l'estran de la baie de Saint-Brieuc, submergée à chaque marée. Source : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/decouvrir/la-slikke>



15. Le schorre ou partie haute de la vasière,
submergé lors des marées de vive eau. Marais de la Seudre.
Source : <http://ym.piel.pagesperso-orange.fr/schorre.htm>

4. Quel élément du milieu est-il déterminant dans le gradient des paysages (n°12) ? Faites le lien entre les éléments déterminants du milieu et les formations végétales. Quelles ressources potentielles peuvent-elles être exploitées dans ces milieux ? Comment pouvez-vous expliquer la localisation des principales zones de MHL en Guadeloupe (n°13)?

5. Où se trouve l'estuaire de Saint-Brieuc (n° 14) et le marais de la Seudre (n°15) ? Décrire les paysages. Pourquoi de telles différences entre la slikke et le schorre ? Quelles similitudes et différences avec nos MHL de Guadeloupe ?
6. A partir de l'analyse des documents 1 à 15, et des réponses aux questions que vous aurez formulées, donnez la définition de la notion de « milieu ». Enoncez les fragilités potentielles de ces Milieux Humides Littoraux.

Conclusion

**Les études de cas axées sur nos territoires
sont de remarquables clefs d'entrée pour
appréhender le global**